

STAV 2021 : corrigé de territoires et sociétés

Proposition de corrigé - non officielle. Baccalauréat technologique STAV, session 2021, Métropole, Antilles, Guyane et Réunion, épreuve K territoires et sociétés, 150 minutes.

[Sujet officiel](#) · [Annales de ce concours ou examen](#)

Première partie : sciences économiques, sociales et de gestion

1. Définir la croissance économique

La croissance économique est l'augmentation de la production de biens et de services d'une économie au cours du temps. Elle se mesure notamment par l'évolution du **PIB en volume**, donc en neutralisant la variation des prix. Elle ne se confond ni avec une simple hausse des prix ni avec le développement, qui inclut des transformations sociales et l'amélioration des conditions de vie. [Définition et présentation de l'Insee](#).

2. Définir l'innovation

L'innovation consiste à mettre en œuvre une nouveauté ou une amélioration significative : produit, procédé, organisation ou service. Elle ne se réduit pas à une invention qui resterait sans usage. Dans le document 1, les entreprises trouvent dans les tiers-lieux des équipements et des partenaires pour concevoir et expérimenter. Le simulateur de conduite envisagé avec Ludylab illustre un projet d'innovation ; le texte indique qu'il est encore en préparation, pas qu'il fonctionne déjà.

3. Le développement durable

Le développement durable cherche à répondre aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Il articule les dimensions **économique, sociale et environnementale** : une activité doit être viable, respecter les personnes et limiter les atteintes aux ressources et aux écosystèmes. Il ne s'agit donc pas seulement d'ajouter du recyclage à une activité inchangée.

4. Les réponses aux urgences environnementales et socio-économiques

La Raffinerie associe une recyclerie et un fablab orienté vers l'écoconception : réemployer et réparer réduisent les déchets et le recours à des ressources neuves. Les jardins, le potager et la serre aquaponique peuvent soutenir la sensibilisation à l'alimentation et à la biodiversité. L'aquaponie met en relation élevage aquatique et culture végétale, sans que sa présence suffise à garantir un bilan écologique favorable dans toutes les conditions.

L'espace de coworking soutient les projets de l'économie sociale et solidaire. L'épicerie et le marché peuvent rapprocher producteurs et consommateurs ; les formations donnent accès à des compétences. Les activités culturelles et sportives créent des occasions de rencontre. La réponse repose donc sur les interactions entre activités : partage de matériel, entraide, apprentissage et production locale. Le

document expose un projet et des intentions ; il ne mesure pas leurs résultats économiques ou environnementaux.

5. Avis argumenté : les tiers-lieux et la relance pendant la Covid-19

Les tiers-lieux peuvent contribuer à la relance parce qu'ils rapprochent des compétences, des outils et de petites entreprises. Les fablabs et ateliers partagés limitent certains coûts de démarrage ; la coopération peut accélérer la conception d'un produit. Pendant la crise, la fabrication de masques et de visières illustre aussi leur capacité à réagir à des besoins locaux. Les manufactures de proximité envisagées dans le document pourraient soutenir des artisans et remettre en relation des activités de production. Toutefois, ces possibilités ne prouvent pas que tous les tiers-lieux créent des emplois ou restent économiquement viables. Le texte indique que 80 % craignaient une fermeture, et non que 80 % avaient fermé. Les 400 manufactures sont un objectif proposé, pas un bilan de créations. Je vois donc les tiers-lieux comme un appui à la relance locale, à compléter par des financements, des débouchés et des politiques économiques plus larges.

Deuxième partie : éducation socioculturelle

6. Les acteurs

Les documents citent des entrepreneurs, chercheurs, artisans, artistes et utilisateurs. Les porteurs peuvent être des associations, des établissements publics ou des structures privées. Les bénévoles, habitants et professionnels font vivre les activités. À une autre échelle, France Tiers-Lieux, l'Agence nationale de la cohésion des territoires et les ministères participent à la préparation d'un dispositif de soutien. À La Raffinerie, l'association Les Rencontres Alternatives porte le projet et accueille d'autres porteurs partageant ses orientations.

7. Les fonctions

Un tiers-lieu offre des espaces pour travailler, fabriquer, se former et expérimenter. Il accueille aussi des rencontres, des activités culturelles, sportives et alimentaires. Les outils mutualisés soutiennent la production ; les échanges favorisent l'innovation et le lien social. La Raffinerie combine ces fonctions avec le réemploi, l'écoconception et des projets d'économie sociale et solidaire. Tous les tiers-lieux n'offrent pas nécessairement l'ensemble de ces services.

8. Les espaces culturels de La Raffinerie

Le document mentionne un **cinéma en plein air**, un **plateau consacré aux arts vivants**, une **salle d'exposition** et un **mur d'expression artistique**. La boutique et sa librairie spécialisée constituent également une offre culturelle. Les jardins peuvent accueillir des actions pédagogiques, mais ils ne doivent pas remplacer les espaces culturels explicitement demandés.

9. Lien social, cohésion et résilience territoriale

Les tiers-lieux créent un cadre de coopération entre des personnes qui ne se rencontreraient pas nécessairement ailleurs. Le partage d'un outil, l'entraide et les projets collectifs renforcent les relations locales : c'est le lien social. Leur ouverture à différents publics et la recherche d'objectifs communs peuvent limiter l'isolement et soutenir la cohésion. Pendant la Covid-19, Sew&Laine à Bordeaux et Les Trois Lapins à Luxeuil-les-Bains ont mobilisé des compétences pour produire des masques ou des visières, selon le document. Cette adaptation rapide illustre la résilience, c'est-à-dire la capacité d'un territoire à réagir à une crise et à réorganiser ses ressources. Elle ne signifie ni absence de difficultés ni efficacité médicale automatiquement certifiée des objets produits.

10. Améliorer l'image d'un territoire

Un tiers-lieu peut donner à un territoire une image active et accueillante en proposant des activités visibles, des rencontres et des projets collectifs. La réutilisation de l'ancienne usine sucrière de Savanna, à Saint-Paul, relie un héritage industriel à de nouveaux usages. Le document présente 1 700 m² de bâtiment et 6 600 m² de terrain : cet ensemble peut accueillir des initiatives qui rendent le lieu attractif pour les habitants et les visiteurs. La culture, l'écoconception et le soutien aux projets locaux peuvent associer le territoire à la créativité et à la transition écologique. L'amélioration de l'image dépend cependant des pratiques réelles : accessibilité, qualité des activités, participation des habitants et pérennité du projet. Une communication séduisante ne suffit pas. Dans cette réponse à un sujet de 2021, ces effets restent des possibilités argumentées à partir du projet décrit en 2020, et non un bilan actuel de La Raffinerie.